

## Impôts de Saint-Théoffrey : "Si tout le monde y met du sien"

Didier Migaud, président de l'Établissement public foncier local, qui s'est prononcé pour l'adhésion de Saint-Théoffrey, revient sur les conditions de rachat du terrain...

**C**onfiant mais prudent. Le député Didier Migaud, président de la Métro et de l'Établissement public foncier local (EPFL) de la région grenobloise, le dit lui-même : le dossier Saint-Théoffrey est "difficile". Il en a "hérité" le 30 mars dernier, à l'issue d'un conseil d'administration de l'EPFL qui acceptait, à la majorité des 2/3, l'adhésion de la petite commune de la Mathysaine ; et dans la foulée, décidait de se porter acquéreur du terrain prévu pour accueillir, il y a trois ans, le projet industriel Télétech... finalement abandonné et laissé depuis à la charge de la commune et de ses contribuables. Envisagée hier, acquise aujourd'hui, la solution EPFL intervient à point nommé.

— Après la décision de l'EPFL de racheter le terrain de Saint-Théoffrey, le sort de la commune est-il définitivement réglé ?

"Il y a encore beaucoup de travail. Certes, la solution de l'annulation de la vente aurait été la meilleure... Aujourd'hui, la décision de l'EPFL nous permet d'avancer dans ce dossier et de faciliter les choses dans le respect du droit et des contribuables. Car l'objectif est bien d'ef-

facier cette surimposition, insupportable, injuste. Mais rien n'est encore fait... La procédure de portage relais nous conduit à mars/avril 2007. Entre temps, le problème des impôts sera réglé".

— L'EPFL a posé des conditions à ce portage relais. Quelles sont-elles ?

"L'Établissement foncier intervient pour effectuer des réserves foncières, et doit veiller à l'équilibre des opérations. Dans le cas de Saint-Théoffrey, nous sommes prêts à acheter le terrain au prix établi à l'occasion de la vente, soit 60 € au m<sup>2</sup> (ou 2 134 288,25 €, ndlr), or, aujourd'hui, il atteint 80 € le m<sup>2</sup>, cela sous-entend un compromis entre le propriétaire, l'EPFL et le Conseil général avant de s'accorder sur un projet d'aménagement. On doit pouvoir réaliser quelque chose sur ces 35 000 m<sup>2</sup>".

— Des voix discordantes se sont fait entendre au sein du Conseil d'administration, au moment du vote. Vous ont-elles surpris ?

"Il y a eu débat. Mais je trouve étonnant que certains élus ne raisonnent qu'en termes politiques. La seule question à se poser au-



aujourd'hui est : comment faire pour aider ces contribuables ? On peut être opposé à ce projet, mais on doit s'accorder sur la nécessité de trouver une solution. C'est encore plus déplacé d'y voir une opportunité politique : je n'avais même pas pensé à cette solution de portage foncier... Maintenant que l'annulation de la vente paraît impossible, je dois veiller à ce que ce soit une bonne opération pour l'EPFL. Je suis confiant si tout le monde y met du sien, sans arrière-pensée et dans l'intérêt d'une commune, Saint-Théoffrey, mais aussi de l'Isère".

Recueil par Céline FERRERO ■